FÉDÉRATION FEETS FO ÉQUIPEMENT • ENVIRONNEMENT • TRANSPORTS • SERVICES

FO AUTOROUTES communique

Groupe SANEF :
Tu veux faire grève ? Je te réquisitionne

N/Réf : LLF/LLF/22232

La grève du 12 décembre inquiète tellement les patrons du groupe SANEF qu'ils réquisitionnent l'ensemble des personnels pour « casser » la grève sous un prétexte fallacieux !

Décidément, le changement climatique chamboule tout !

Selon le groupe SANEF et ses prévisions météorologiques du week-end et du début de semaine prochaine, dignes du film « Le jour d'après », les conditions de circulation seront tellement dégradées sur le réseau, qu'il y a nécessité de réquisitionner la totalité des personnels de la SAPN et de la SANEF ! Pas samedi ni dimanche, ..., **mais lundi**, ... pas mardi, **mais ... mercredi !**

Ne voyez surtout pas de corrélation avec le dépôt d'un préavis de grève pour le 12 décembre par les syndicats FO SANEF et FO SAPN, en intersyndicale et un autre le mercredi par la CFDT !!

La direction jure à qui veut l'entendre que sa décision de « mise en service minimum » des personnels est uniquement motivée par les mauvaises conditions météorologiques. La FEETS-FO, compétente pour le secteur des autoroutes concédées et des ouvrages à péage, a déposé un référé-liberté, en urgence, au tribunal de la juridiction compétente afin de défendre le droit constitutionnel de grève !

Si le principe de « mise en service minimum » dans le cadre d'une délégation de service public peut faire débat, celui-ci consitue à l'évidence une entrave au droit de grève. En appelant la totalité des personnels, le groupe SANEF outrepasse l'application de la réquisition qui doit se limiter à garantir la sécurité des usagers sur le tracé en réquisitionnant des personnels, mais en effectif raisonnable.

Mais de quoi la direction du groupe a-t-elle peur ?

Les syndicats FO du groupe ont déposé un certain nombre de revendications, telles que l'exigence de négociations salariales à hauteur de l'inflation et des excellents résultats du groupe, la prise en compte des revendications des salariés sur le sujet de l'annualisation du temps de travail, les incertitudes liées à la mise en place du free-flow à la SAPN, la dégradation des conditions de travail, ...

Dans le cadre d'un dialogue social de qualité, toutes ces questions auraient dû pouvoir être traitées dans un climat apaisé. **En réussissant l'exploit de voir se liguer l'ensemble des organisations syndicales contre elle, la Direction du groupe SANEF décide « de jeter de l'huile sur le feu » !**

En fonction de la décision du juge, les rassemblements de personnels aux abord des péages de Senlis, Reims, Phalfbourg, Saint Avold et Les Essarts seront plus ou moins fournis mais une chose est sûre, la détermination des grévistes n'est pas entamée par le comportement de la direction du groupe SANEF !

Paris, le 9 décembre 2022

Contact :
Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général 01.44.83.86.20
Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral en charge des autoroutes concédées 07.48.94.77.85
FEETS FO
Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris
contact@feetsfo.fr www.feetsfo.fr 01 44 83 86 20 01 48 24 38 32